



**AVIS A. 835**

**DU CONSEIL WALLON DE LA POLITIQUE  
SCIENTIFIQUE**

**RELATIF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES  
DIPLÔMES EN SCIENCES ET EN TECHNOLOGIES**

Entériné par le Bureau du 16 octobre 2006

## 1. Exposé du dossier

L'importance du personnel qualifié en S&T pour le développement technologique et économique d'une région n'est plus à démontrer.

Or, depuis plusieurs années, on constate un désintérêt des jeunes pour les études scientifiques en Communauté française ; et cela malgré la mise en place d'initiatives visant à réveiller l'intérêt des jeunes pour la science et la technologie.

En Wallonie, des entreprises et des fédérations professionnelles ont souligné les difficultés de recrutement auxquelles elles devaient faire face pour certaines fonctions scientifiques et techniques.

Par ailleurs, des difficultés d'intégration dans le monde du travail sont constatées par les services « emploi » des universités pour certains diplômés.

Face à ces constats, le CPS a estimé nécessaire de mieux caractériser l'insertion professionnelle de ces diplômés afin d'éclaircir les apparentes contradictions reprises ci-dessus. Un groupe de travail composé de représentants du CPS, de représentants des services « emploi » des universités, de représentants de l'IWEPS et de représentants du FOREM a été constitué. Il était chargé de répondre aux questions suivantes :

- Les diplômés universitaires ont-ils une probabilité moindre de se retrouver au chômage que les diplômés d'autres niveaux d'études?
- Au sein des diplômés universitaires, cette probabilité est-elle plus faible pour les diplômés scientifiques (sciences exactes et sciences appliquées)?
- Existe-t-il des différences dans l'emploi des scientifiques et des non scientifiques en terme qualitatifs (taux de rotation, durée du chômage, risque de déclassement) ?
- Assiste-t-on en Communauté française à une pénurie de diplômés scientifiques? Font-ils partie des fonctions dites critiques?

## 2. Avis

### 2.1 *Constats*

#### 1<sup>er</sup> Constat – un manque de statistiques

Il est rapidement apparu qu'en Communauté française, on ne disposait pas actuellement des données permettant de répondre à ces questions. En effet, pour y répondre il faut disposer d'une part des données relatives aux sorties de l'enseignement supérieur et, d'autre part, de données relatives aux entrées dans la vie professionnelle.

Concernant les sorties de l'enseignement supérieur, ces données sont reprises dans deux banques de données : une pour les hautes écoles et une pour les universités. Ces banques de données ne contiennent pas le numéro de registre national des diplômés. Or celui-ci permettrait d'interroger la banque carrefour de la sécurité sociale pour connaître leur situation professionnelle.

Concernant les données relatives à l'entrée dans la vie professionnelle, on ne dispose que des données du Forem ou de l'Orbem relatives aux personnes inscrites comme demandeur d'emploi. Le caractère partiel de ces données pour les diplômés universitaires doit être souligné. En effet, le Forem/Orbem ne sont pas les canaux privilégiés pour certaines offres d'emploi. Le passage de l'université à la vie professionnelle se fait, dans un certain nombre de cas, sans inscription au Forem/Orbem.

Il existe donc un problème de statistiques dans ce domaine en Communauté française.

#### 2<sup>ème</sup> Constat – des situations très diversifiées

L'existence de situations très différentes entre des diplômés au sein d'une même faculté, voire au sein d'une même discipline scientifique, a été soulignée. On peut citer notamment l'impact de la réalisation d'un diplôme complémentaire (DES, DEA...) sur l'insertion professionnelle ultérieure. La problématique de l'insertion professionnelle des docteurs a également été abordée.

Afin de pouvoir mieux cerner la diversité des situations rencontrées, une nouvelle liste de questions qui tient compte de cette diversité a été rédigée (voir en annexe).

#### 3<sup>ème</sup> Constat – de nombreuses sources de données à coordonner

De nombreuses sources d'informations partielles et non harmonisées existent au sein des universités : bases de données des services « emploi », associations d'anciens... Les services emplois sont également des sources d'information pour des données plus qualitatives (p.ex. : témoignages).

Afin de faciliter la réalisation d'enquêtes qualitatives, une harmonisation des bases de données présentes dans les universités serait nécessaire. Il s'agirait notamment d'appliquer une méthodologie commune pour encoder les diplômés dans ces bases de données, ou d'utiliser une nomenclature des métiers commune. L'IWEPS pourrait apporter un appui méthodologique dans ce cadre.

Le CPS estime que le CREF pourrait jouer un rôle d'impulsion et de coordination de la démarche.

#### 4<sup>ème</sup> Constat – une complémentarité nécessaire entre analyse quantitative et analyse qualitative

Lors des discussions, il est apparu qu'une analyse quantitative, basée sur une analyse statistique, était nécessaire. Mais cette analyse devrait être complétée par une approche plus qualitative qui pourrait se faire sur base d'enquêtes.

Ces enquêtes pourraient par exemple concerner la trajectoire professionnelle des diplômés scientifiques, les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises...

#### 5<sup>ème</sup> Constat – une meilleure information des entreprises par les universités

Les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises pour certains postes pourraient partiellement s'expliquer par un manque d'informations sur le contenu des diplômes universitaires et sur les compétences qu'ils offrent.

Il a été souligné que :

- Certaines entreprises avaient une connaissance partielle des compétences de certains diplômés, ou gardaient une vision figée de certains diplômes ;
- Les universités communiquaient beaucoup vers les futurs étudiants sur leur offre de formation, et peu vers les entreprises sur les compétences acquises par leurs diplômés. Cet aspect prend toute son importance avec la mise en place de nouvelles formations dans le cadre de la réforme de Bologne.

Pour le CPS, des actions d'information des universités vers les entreprises semblent donc nécessaires.

## *2.2 Proposition*

#### Mise en place d'un instrument permettant de caractériser l'insertion professionnelle des diplômés

Afin de pouvoir répondre quantitativement aux questions posées par le CPS, il faut mettre en place un système de suivi des diplômés qui permette de connaître les sorties de l'enseignement et les entrées dans l'emploi.

Un tel système existe en Flandre. En effet, la Flandre dispose d'une banque de données unique avec le n° de registre national pour tous les élèves/étudiants de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement supérieur. Chaque 1<sup>er</sup> février, le nombre d'élèves/étudiants enregistrés est comparé avec les données du 1<sup>er</sup> février de l'année précédente, les élèves/étudiants n'apparaissant plus sont considérés comme avoir quitté l'enseignement. Grâce à une collaboration entre le Ministère flamand de l'enseignement et le VDAB<sup>1</sup>, en croisant ces données avec les données relatives aux jeunes s'étant inscrits au chômage, le VDAB rédige un rapport annuel qui observe les jeunes qui ont quitté l'enseignement et décrit leur entrée dans le monde du travail<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

<sup>2</sup> « Studie schoolverlaters 2005 », 21<sup>ème</sup> édition

Le CPS estime qu'il est nécessaire de développer un tel outil en Communauté française, et de le compléter en croisant les données de la base de données « enseignement » avec les données de la Banque carrefour de la sécurité sociale.

Actuellement, personne en Communauté française ne peut dire avec précision comment les jeunes diplômés s'insèrent sur le marché du travail, quelles formations amènent à l'emploi. Il s'en suit qu'une différenciation entre les filières est également totalement impossible.

Or, les jeunes choisissent leur domaine d'étude en fonction de l'intérêt qu'ils portent à une discipline mais, de plus en plus souvent, également sur base de l'idée qu'ils se font des perspectives professionnelles.

Pour le CPS, un tel instrument permettrait de mieux informer les jeunes sur les possibilités d'insertion professionnelle pour les différentes filières de l'enseignement supérieur.

Cet instrument permettrait également de mettre en place un tableau de bord de l'ensemble de la filière d'enseignement en Communauté française et faciliterait son monitoring et sa gestion stratégique.

Le CPS demande donc aux ministres concernés de la Communauté française, de la Région Bruxelles-capitale et de la Région wallonne de se concerter afin de parvenir, avec la collaboration de l'ensemble des administrations concernées, à la mise en place de cet outil.

## Annexe – Grille d'analyse des données

### **1. Les diplômés universitaires ont-ils une probabilité moindre de se retrouver au chômage que les diplômés d'autres niveaux d'études ?**

- Comparaison avec les diplômés du supérieur du type court et du type long

### **2. Au sein des diplômés universitaires, cette probabilité est-elle plus faible pour les diplômés scientifiques (sciences exactes, sciences biomédicales et sciences appliquées) ? Le CPS estime que des aspects plus qualitatifs tels que le taux de rotation, la durée du chômage et le risque de déclassement devraient également être abordés.**

- Différentiation selon les différentes orientations présentes au sein de la faculté des sciences et de la faculté des sciences appliquées
- Impact des pénuries constatées dans l'enseignement sur l'insertion professionnelle des diplômés scientifiques
- Pourcentage des diplômés scientifiques trouvant un emploi dans une entreprise
- Impact d'un DES ou d'un DEA avec stage en entreprise sur l'insertion professionnelle
- Insertion professionnelle des docteurs, différences avec l'insertion professionnelle des ingénieurs et des licenciés
- Impact du titre de docteur sur l'insertion professionnelle d'un ingénieur ou d'un vétérinaire par rapport l'insertion professionnelle d'un licencié ayant fait un doctorat
- Impact du type de doctorat réalisé (« industriel » ou « académique ») sur l'insertion professionnelle

### **3. Assiste-t-on en Communauté française à une pénurie de diplômés scientifiques ? Font-ils partie des fonctions dites critiques ?**

- Doit-on parler de pénurie ou de difficultés de recrutement ?
- Mise en évidence des difficultés rencontrées par les entreprises
- Types de compétences complémentaires souhaitées par les entreprises suivant les différentes filières
- Identification des profils nécessaires pour certains métiers en entreprise
- Identification de la diversité des métiers pouvant être exercés avec un même diplôme
- Quelle vision les employeurs ont-ils de l'offre de formation :
  - évaluation de leur connaissance de l'offre de formation existante ;
  - évaluation qualitative de cette offre de formation ;
  - identification des profils formés par l'enseignement supérieur qui pourraient leur être utiles.